

Certificat de la conformité de la production en usine

0769 – CPR – VAS – 00530 – 10

Conformément au Règlement (UE) No 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produit de Construction - CPR), ce certificat s'applique aux produits de construction :

Spécification technique	Produits	Matériau
EN 10088-5	produits longs en acier inoxydable pour la construction et pour l'utilisation aux structures métalliques ou structures métalliques/béton mixtes	1.4301, 1.4307 1.4401, 1.4404 1.4432, 1.4541 1.4571, 1.4362 1.4462, 1.4482

mis sur le marché sous son propre nom ou sa propre marque et fabriqué dans l'établissement de fabrication par

ACERINOX EUROPA S.A.U.

Avda. Acerinox Europa s/n, 11379 Palmones, Espagne

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'Annexe ZA de la norme

EN 10088-5:2009

furent appliquées conformément au système 2+ et que

le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences y décrites.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 12 janvier 2015 et demeure valide au plus tard jusqu'au 11 janvier 2025 tant que:

- les conditions suivantes ne sont pas modifiées de manière significative, la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes AVCP ou les conditions de production en usine.
- Sauf si l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié décide de suspendre ou de retirer le certificat.

Karlsruhe, le 18 février 2020

Gérant de l'Organisme Certificateur

Univ.-Prof. Dr.-Ing. T. Ummenhofer

